

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Habiletés cliniques 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1203.F.18

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 66h

Temps de travail personnel encadré : 29h

Temps de travail personnel individuel : 30h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé XX crédits ECTS sur les modules théoriques et XX crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.
- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G4 : S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- D'intégrer une évaluation clinique et une pratique réflexive liée aux habiletés cliniques en mobilisant des connaissances scientifiques actualisées.
- D'associer, à la prise en soins, des capacités relationnelles tout en reconnaissant les besoins du/ de la patient-e ainsi qu'en

Haute école de santé
Genève

- démontrant une attitude éthique et respectueuse.
- De définir et d'appliquer les principes assurant la sécurité du/ de la patient-e relatifs notamment au contrôle de l'identité, au respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles de sécurité du processus d'administration de médicament.
- De démontrer une dextérité dans la réalisation des technologies de soins tout en assurant leur propre sécurité.
- De sélectionner, critiquer et localiser les informations nécessaires à leur apprentissage.
- D'utiliser des techniques d'auto et d'hétéro-évaluation ainsi que l'usage de technologies numériques pour faciliter apprentissage des habiletés cliniques.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Technologies des soins

- Technologies de mesure de signes vitaux
 - Tension artérielle, pulsation, fréquence respiratoire, saturation O₂, température
 - Electrocardiogramme
- Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort
 - Soins d'hygiène
 - Toilette
 - Mobilisation et positions spécifiques : escarres
- Technologies de protection et de réparation de la peau et des muqueuses
 - Evaluation des plaies
 - Pansements de plaies aseptiques : ouverture du paquet pansement, préparation et utilisation du matériel stérile et non-stérile, pose et retrait de stérilstrips
 - Soins de plaies aseptiques (dont escarres)
 - Ablations de fils et agrafes
- Technologies d'administration médicamenteuse
 - Par voie entérale : administration per os, pose de sonde nasogastrique et alimentation parentérale
 - Par voie sanguine : pose de cathéters veineux périphériques, perfusions, injections intraveineuses, pompes volumétriques, manipulation stérile du matériel d'injection
 - Par voie cutanée : injections intradermiques, injections sous-cutanées, injections intramusculaires, application de crèmes et pommades
- Technologies de prélèvement pour l'analyse
 - Par voie sanguine : hémogluco-test, prise de sang, hémocultures, examens sanguins
- Technologies d'immobilisation en orthopédie
- Technologies transversales
 - Préparer du matériel stérile
 - Tenue professionnelle
 - Prévention et contrôle de l'infection, mesures de base et mesures spécifiques
 - Accident d'exposition aux liquides biologiques

Examen clinique

- Démarche général de l'examen clinique
- Apparence générale
- Statut en lien avec l'hydratation et les signes vitaux
- Statut nutritionnel : taille, poids, BMI
- Statut de la peau
- Statut du système cardiovasculaire
- Statut du système vasculaire périphérique : veines, artères, vaisseaux lymphatiques
- Signes et symptômes cardinaux : fièvre, dyspnée, douleur, œdèmes, fatigue, vertiges et collapsus

Communication / relation

- Connaissance de soi, estime de soi, perception d'autrui
- Communication verbale et non verbale
- Aptitudes et techniques relationnelles (empathie, congruence, authenticité, reformulation, validation, valorisation, recontextualisation, silence, immédiateté, écoute, divers types de question)
- Anamnèse clinique
- Type d'entretien : face à face

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, e-learning, laboratoires pratiques, recherche documentaire, lectures d'articles, jeux de rôles, vignettes cliniques, simulation, forum, quizz, pharmacie virtuelle, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEDS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (atelier, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur 2 parties :

Un examen écrit individuel en salle, ayant lieu en semaine 6. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante (Acquis). Trois stations d'ECOS (examens Cliniques à Objectifs Structurés). Le travail pour cette partie est suffisant si la note est ≥ 4 .

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, calculée sur la base du qualificatif acquis pour la partie (1) et d'une note pour la partie (2).

Si la partie (1) est acquise et la partie (2) suffisante, soit ≥ 4 , le résultat ECTS est le résultat de la note de la partie (2).

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Pour intégrer le semestre 3, l'intégralité des modules du semestre 1 doit être validée.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note FX au module

Pas de remédiation

Remédiation

En cas de résultat insuffisant à l'une des deux parties (1) ou (2), l'étudiant-e ne remédie que la partie insuffisante/non acquise.

L'examen a lieu en semaine 26.

Si la partie (1) est non acquise et la partie (2) est suffisante, soit ≥ 4 , le résultat ECTS est de FX et une remédiation pour la partie (1) est exigée.

Si la partie (1) est acquise et la partie (2) est insuffisante, soit < 4 , le résultat ECTS est de FX et une remédiation pour la partie (2) est exigée.

Pour préparer l'examen, l'étudiant-e bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO ainsi que des ateliers libres.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note de E, en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, si la partie 1 ou 2 restent insuffisantes l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois.

Répétition

En cas de résultat insuffisant aux deux parties : la partie (1) est non acquise et la partie (2) est insuffisante, soit < 4 ou, en cas d'échec à la remédiation, le résultat ECTS est de F.

Lorsque l'étudiant échoue ce module (notation F), il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'examen de répétition se présente sous la même forme que l'examen initial, ayant lieu en semaine 35.

Pour préparer l'examen, l'étudiant-e bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle Cyberlearn ainsi que des ateliers libres.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

En cas d'échec de plus d'un module par année, se référer au Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO en vigueur.

7. Bibliographie principale

Boundy, J. & Stockert, P. (2012). *Calcul de la dose*. Saint Laurent : ERPI.

Bourassa, R. & Fernandes, M. (2012). *Introductions aux méthodes de soins. Soins Infirmiers Théorie et Pratique*. Saint Laurent : ERPI.

Brûlé, M. & Coultier, L. (2012). *L'examen clinique dans la pratique infirmière*. Saint Laurent : ERPI.

Doyon, O., Cloutier, L., & Brûlé, M. (2002). *L'examen clinique dans la pratique infirmière*. Saint-Laurent, Québec: Éditions du Nouveau pédagogique.

Jarvis, C. (2010). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Montréal : Beauchemin Chenelière Education Inc.

NANDA international (Ed). (2016). *Diagnostics infirmiers : Définitions et classification 2015-2017* (Nouv. Ed.) Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson

Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2012). *Anatomie et Physiologie Humaines* (6ème Ed.). Canada, Saint-Laurent, ERPI.

Hôpitaux Universitaires de Genève. (2016). Pharmacie à Genève aux HUG. Accès :

<http://pharmacie.hug-ge.ch>

Hôpitaux Universitaires de Genève. (2019). Direction des soins – Procédures de soins. Accès :

<https://www.hug-ge.ch/procedures-medico-soignantes>

8. Responsable du module et enseignants**Responsable :** Anne Marty**Enseignant-e-s :** Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1er septembre par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers